

Nouveau code de l'investissement

LE CONSEIL DE LA NATION DONNE SON QUITUS

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7340 – JEUDI 16 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Lutte antiterroriste

21 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN ARRÊTÉS

Page 3

CHUTE VERTIGINEUSE DE L'EURO

UNE AUBAINE POUR L'ALGÉRIE



C'est la dégringolade la plus brutale jamais connue par la monnaie unique européenne depuis 2022. Après avoir atteint la parité avec le dollar, l'euro a plongé hier encore, dépassant toutes les prévisions et les records. Le dollar américain valait plus d'un euro, ce qu'il n'a jamais connu depuis la création de la monnaie européenne. *Page 3*

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Vers l'amendement du code de la route

Page 2

PLUS DE 10 000 DOSSIERS VALIDÉS

L'ANADE au secours des microentreprises en difficulté

Page 4

CONDAMNÉS LOURDEMENT À MARSEILLE

Des Algériens au cœur d'un réseau de blanchiment d'argent

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Vers l'amendement du code de la route

Le pays enregistre une hausse sans précédent dans le nombre d'accidents de la route. Un état de fait qui exige une révision de la stratégie dans la prévention routière et de multiplier les campagnes de sensibilisation, notamment par les associations de prévention routière et les pouvoirs publics, et ce afin de trouver des solutions efficaces pour endiguer ce phénomène.



Dans le dernier bilan de la Protection civile, du 3 au 9 juillet, 41 personnes sont décédées et 1 652 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus à travers plusieurs wilayas du pays. De ce fait, plusieurs associations plaident pour le changement du comportement des usagers de la route, considérés comme premiers responsables de cette tragédie, et ce en formant le grand public au code de la route et au secourisme, et en incluant l'éducation routière dans le milieu scolaire.

Le président du bureau d'Alger de l'Association nationale de prévention routière, Moussa Salah, a appelé à la nécessité de reconsidérer l'ensemble du système de circulation, suggérant de relever l'âge d'obtention du permis de conduire à 21 ans pour la catégorie B et 26 ans pour les poids lourds. Il a ajouté que la plupart des accidents sont causés par des jeunes âgés entre 18 et 29 ans.

Ces propositions visent en premier lieu à diminuer les accidents. Selon les données statistiques de 2021, le facteur humain est la principale cause de l'ensemble des accidents routiers enregistrés, avec un taux de 96 %.

Il convient de relever que l'administration a une grande part de responsabilité dans ces accidents, à cause de l'absence de plaques et de panneaux de signalisation adéquats, de la mauvaise réalisation des routes, qui sont non conformes aux normes internationales, ainsi que de la prolifération de dos d'ânes anarchiques.

De son côté, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire œuvre, en coordination avec ses partenaires activant dans le domaine de la sécurité routière, « à cibler les chauffeurs de bus pour les sensibiliser constamment à la nécessité de respecter le code de la route », rappelant que les bus assurant les longues distances étaient à l'origine de 494 accidents de la route en 2021. Les accidents causés par les bus viennent, selon les statistiques, en quatrième position et sont engendrés, notamment, par le facteur humain en raison de l'excès de vitesse, du dépassement dangereux et du non-respect de la priorité et de la distance de sécurité.

Hier, le commissaire divisionnaire de police, sous-directeur de la sécurité routière à la DGSN, Rachid Ghezli, a annoncé la mise en place d'une commission technique dirigée par le ministère de la Justice pour revoir la loi en vigueur sur la sécurité routière.

En effet, lors de son passage sur les ondes de la radio algérienne Chaine 3, M. Ghezli a fait savoir qu'une autre recommandation pour le renforcement de l'arsenal répressif a été formulée par la DGSN, avec la mise en place d'un fichier lié aux infractions. « Il faudra mettre en place un fichier lié aux infractions, aux contrevenants et aux récidivistes. Ceci permettra de réguler la tarification pour les conducteurs ayant commis des infractions. La manière dont on réprime un primo-infractionniste n'est pas la même manière pour un récidiviste », a-t-il expliqué. Selon lui, la formation qui précède la délivrance du permis de conduire doit être renforcée.

Sarah Oubraham

MÉDÉA

Le plan de circulation opérationnel le mois prochain

LE PLAN de circulation de la ville de Médéa attendu depuis des mois est revenu au-devant de l'actualité avec sa programmation à l'ordre du jour de la réunion tenue, mercredi au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Djahid Mous, et la présence des membres de l'exécutif concernés par le dossier, les autorités locales de la daira de Médéa.

Après présentation d'un exposé sur les mesures proposées par la bureau d'études pour mettre fin au problème d'embouteillage que connaît la ville de Médéa depuis des lustres, la commission technique mise en place à l'effet de recenser les points noirs et de suggérer les solutions pour leur éradication, le wali a demandé l'installation d'ores et déjà des plaques de signalisation et de mettre en place le plan de circulation de la ville à partir du début du mois d'août prochain.

Car, faut-il rappeler, le plan de circulation de la ville de Médéa a été annoncé en mars 2017, date de la présentation de la mouture du projet par la direction des transports suivie de débats menés par les représentants des secteurs concernés et des élus. Mais le projet a pris beaucoup de retard en dépit des images de congestion observées chaque jour au niveau des principaux boulevards de la ville, rendant la circulation des plus problématiques pour les automobilistes astreints à se rendre dans le centre de l'agglomération où un grand nombre de services publics y sont concentrés.

C'est au niveau des carrefours jouxtant le siège de la wilaya, le quartier Takbou sur la ligne desservant le site de l'université et la route d'Alger où les pics des embouteillages sont quasi-quotidiens que les grands bouchons sont enregistrés.

Il est donc attendu des solutions efficaces au problème des embouteillages et de congestion des voies urbaines pour arriver à une fluidité de la circulation aux effets bénéfiques sur les déplacements et l'activité économique de la ville en matière de livraison et d'approvisionnement des marchés et en matière de gain de temps, de consommation de carburant.

De Médéa, Nabil B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE À BÉJAIA

Quatre décès enregistrés le mois de mai

LA SÛRETÉ de wilaya a enregistré 24 accidents de la route durant le mois de mai passé. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya «ces accidents ont provoqué 04 décès et 34 blessés». Et d'ajouter : «la majorité de ces accidents est due au facteur humain». Dans le même sillage, 3021 amendes forfaitaires ont établies dont 77 à l'encontre des conducteurs des deux roues, absence de casques de sécurité, défaut de papiers et manœuvres dangereuses. Par ailleurs, 768 délits routiers ont été recensés dont 692 commis par des motards ceci en plus du contrôle de 17909 véhicules de différents marques et 807 motos, dont 14 véhicules et 699 motos ont été mis en fourrière. Il ressort du même bilan que 20 opérations de contrôle par radars ont été accomplies durant le même mois. La police d'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) a, pour sa part, effectué 18 interventions pour arrêter des constructions illicites. Ces interventions se sont soldées par la rédaction de procès-verbaux et leur transmission à la justice. Aussi, 120 interventions ont été menées dans le cadre de la lutte du commerce informel ayant abouties à la saisie de quantités importantes de divers produits dont les fruits et légumes. S'agissant du diversement anarchique d'ordures ménagères, 23 interventions ont été effectuées, lesquelles se sont soldées par 10 dossiers, lesquels ont été transmis à la justice. Dans le même sillage, 20 affaires d'obstruction à la voie publique ont été recensées dont la pose et abandon d'objets, de matériaux sans autorisations et sans nécessité. Ces actes ont donné lieu à la rédaction de 05 dossiers et leur transmission à la justice sans compter 08 affaires de vente et d'achat de viandes impropres à la consommation et non-respect des règles d'abattage. Et la justice a été saisie à ce propos.

N. Bensalem

CHUTE VERTIGINEUSE DE L'EURO FACE AU DOLLAR

Du pain bénit pour l'Algérie

C'est la dégringolade la plus brutale jamais connue par la monnaie unique européenne depuis 2022. Après avoir atteint la parité avec le dollar, l'euro a plongé hier encore, dépassant toutes les prévisions et les records. Le dollar américain valait plus d'un euro, ce qu'il n'a jamais connu depuis la création de la monnaie européenne.



Avant-hier, la valeur du billet vert était de 1,01 dollar pour un euro, soit une perte de 22% de sa valeur en un an. Un taux qui risque encore de s'élever ces jours-ci, en raison de certains facteurs liés aux marchés américains et la volonté de la Réserve fédérale américaine de soutenir encore davantage le dollar.

Qu'en est-il pour l'Algérie avec la chute de la valeur de l'euro ? Pour les analystes, c'est tout bénef pour le pays qui importe 60% de ses besoins en euros depuis l'Union européenne. En 2021, elle a importé pour 13 milliards d'euros soit près de 17 milliards de dollars. Si la dépréciation de l'euro continue encore, cela va permettre à l'Algérie et ses importateurs de réaliser de fortes économies en devises. C'est encore le Trésor public qui sera soulagé avec la baisse de la facture des importations algériennes depuis l'Union européenne. Le Trésor public compte ses recettes et ses dépenses en dollar.

Pour d'autres économistes, cette situation va permettre à Sonatrach d'augmenter ses exportations vers l'Union européenne (notamment avec l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne) qui sont actuellement de l'ordre de 11 milliards d'euros. La hausse des prix du gaz et du pétrole sur le marché international doublé d'une explosion de la demande dans la zone euro sur les produits énergétiques vont permettre à l'Algérie de renflouer encore davantage ses caisses.

Pour les sociétés algériennes versées dans l'importation de l'Europe, on se frotte les mains. Certains secteurs sont ciblés, comme l'agroalimentaire, les médicaments, les produits parapharmaceutiques, les produits cosmétique et de luxe.

Toutefois, aussi paradoxal que cela puisse paraitre, au marché informel du Square du Port Said, dans la capitale, l'euro maintient toujours ses valeurs, ne subissant aucun contrecoup de sa chute mondiale. Est-ce par rapport à la forte demande des potentiels touristes algériens en partance en vacances en Tunisie ? Rien n'est moins sûr.

Cette chute de l'euro face au dollar s'explique surtout par les inquiétudes du marché sur l'émergence d'une crise énergétique majeure sur le Vieux continent, notamment avec les nouvelles tensions sur le gaz russe et les travaux de maintenance sur le gazoduc Nord Stream 1. Cette situation alimente les craintes de récession économique en Europe. Un simple arrêt de quelques jours des livraisons de gaz russes causerait une récession dans toute la zone euro. Les dégâts seraient incalculables, selon les experts, qui pensent que la zone euro connaitra trois trimestres consécutifs de contraction de l'économie.

L'une des conséquences serait que la Banque centrale européenne (BCE) aura à faire face à une inflation galopante et la politique monétaire sera des plus difficiles pour éviter les déséquilibres sociaux.

Actuellement, les investisseurs achètent en masse du dollar, devenu valeur refuge, et profitent au maximum de cette situation. La Réserve fédérale américaine (Fed) veut poursuivre ses hausses des taux, alors que les chiffres de l'emploi publiés ce vendredi ayant montré que l'économie des Etats-Unis résiste mieux. Il est attendu vers la fin de cette année, si la chute se poursuit, une nette amélioration de la balance commerciale de l'Algérie et une préservation de ses réserves de change.

Mohamed Kouini

LUTTE ANTITERRORISTE

21 éléments de soutien arrêtés

UN TOTAL de 21 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans des opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national durant la période du 29 juin au 12 juillet 2022. C'est ce qu'a indiqué hier mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 29 juin au 12 juillet 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 21 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, alors que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit une casemate pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale à Tébessa et Ain Defla", ajoute le communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 6 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 2 quintaux et 41 kilogrammes de kif traité, alors que 19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 2 quintaux et 71 kilogrammes de la même substance et 172601 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires", poursuit le MDN.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 96 individus et saisi 26 véhicules, 248 groupes électrogènes, 150 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 8 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 4 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur de munitions, 12 fusils de chasse, 6,9 tonnes de tabacs et 25,3 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis à In Amenas, Tébessa, Khenchela, El-Oued, Biskra, Djelfa, Batna, et Ghardaïa".

Dans le même contexte, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 54358 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 123 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 437 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

S.O.B.

PROJET DE LOI SUR LA RÉSERVE MILITAIRE

Renforcer les rangs de l'ANP face aux menaces internes et externes

LA MINISTRE des Relations avec le parlement, Basma Azouar, a affirmé mercredi que le projet de loi sur la réserve militaire tendait à renforcer les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) face aux menaces internes et externes.

«Le présent texte de loi tend à réorganiser et à consolider la force de défense de la Nation, la réserve militaire constituant une ressource humaine importante pour l'ANP», a souligné Mme Azouar qui présentait ledit projet de loi lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de hauts cadres de l'ANP.

«Les textes en vigueur et encadrant la réserve militaire datent de 1976, d'où leur nécessaire révision, d'autant que la plupart de leurs dispositions ne répondent plus à la réalité pratique», a souligné la ministre.

La représentante du Gouvernement a estimé que le présent projet de loi prévoit «la définition de la réserve et sa mission, de même qu'il identifie les catégories inscrites à la réserve militaire, limitées à deux catégories: militaires d'active et contractuels, tous grades confondus, dont il a été mis fin définitivement à leur service et qui ont été remis à la vie civile et les militaires du service national, tous grades confondus, qui ont accompli leurs devoirs vis-à-vis du service national et dont il a été mis fin définitivement à leur service et qui ont été remis à la vie civile».

Mme Azouar a souligné que le projet de loi «exclut les deux catégories suscitées dont il a été mis fin à leur service définitivement dans les rangs de l'ANP pour motif médical ou faisant l'objet de radiation».

Il a fixé «la durée de la réserve des militaires issus du service national à 25 ans à compter de la date de cessation définitive du service. Quant aux militaires en service et contractuels, la durée étant à partir de la date de cessation définitive du service dans les rangs de l'ANP sans que cette durée dépasse 25 ans», a précisé la ministre dans sa présentation.

Le projet de loi a défini «les droits et devoirs des militaires réservistes, dont la non suspension de la relation de travail lors du rappel, le salaire, les primes, les rémunérations, le remboursement des frais, la promotion, la nomination, les médailles, les modalités de cessation définitive du service dans la réserve et la radiation».

Au terme de son exposé, Mme Azouar a affirmé que «le projet de loi devrait ajouter un nouveau jalon au système législatif régissant l'ANP à même de garantir le bon déroulement de ses différentes unités et l'accomplissement de ses missions constitutionnelles».

M. D.

Page 04_Mise en page 1 14/07/2022 13:13 Page 1

PLUS DE 10 000 DOSSIERS VALIDÉS

L'ANADE AU SECOURS DES MICROENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a validé plus de 10 000 dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté, a indiqué le directeur général par intérim de l'ANADE, Mohamed Cherif Bouziane.



Le responsable, qui s'exprimait, hier lors d'une conférence de presse, sur l'achèvement des procédures d'indemnisation des petites entreprises et de transfert des droits d'emprunt des banques publiques au Fonds de garantie des risques de crédit, a indiqué que plus de 10 000 dossiers ont été transférés aux banques pour indemniser les établissements en difficulté. Il a souligné que les dettes seront transférées au Fonds de risque des projets. La valeur financière de l'indemnisation s'élève à plus de 17 milliards et 500 millions de dinars. M. Bouziane a fait savoir que ce sont les intérêts des dettes qui ont entravé les investisseurs. En application de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif ANADE, il a été décidé de prendre en charge des microentreprises en difficulté, et ce à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas.

En ce qui concerne les jeunes investisseurs qui font l'objet de poursuites judiciaires, le directeur général par intérim a affirmé qu'il a été décidé de suspendre toute poursuite judiciaire auprès des banques, et ce conformément aux consignes données par le président de la République. Il a ajouté, dans le même contexte, que les jugements prononcés contre de jeunes investisseurs ont été arrêtés. De plus, la dette sera remboursée par le jeune investisseur sur le long terme. Ils auront jusqu'à 15 ans pour s'acquitter de leurs dettes. M. Bouziane a également fait savoir que le Fonds propose aux jeunes souhaitant poursuivre leurs activités une possibilité de refinancement pour la deuxième fois.

Afin d'éviter d'acquérir un matériel contrefait, Mohamed Cherif Bouziane a indiqué que l'agence ANADE a engagé des experts pour inspecter le matériel avant de le remettre aux jeunes investisseurs. Alors que plus de 45 000 microentreprises souffrent de déficit au niveau national, le directeur général par intérim a révélé que des cas sont définitivement exempts du paiement des dettes, notamment les personnes atteintes d'un handicap mental, en plus des microentreprises qui ont été exposées aux catastrophes naturelles et des personnes qui avaient des équipements obsolètes, ne correspondant pas aux nouvelles technologies. Par ailleurs, le délégué auprès du Premier ministre chargé des Microentreprises, Nassim Diafat, avait récemment annoncé que l'ANADE avait fixé de nouvelles conditions pour faire bénéficier les jeunes Algériens de crédits bancaires. Ainsi, c'est un groupe de personnes qui bénéficie du prêt et non une seule personne. En revanche, la valeur du prêt doit être équivalente à la taille du projet. Cette décision verra le jour après une étude réalisée par le comité concerné. Les personnes concernées par le prêt doivent s'inscrire au nom d'une personne morale. Il convient de noter que la société sollicitant le prêt doit revêtir la forme juridique d'une société à responsabilité limitée (Sarl), ou encore d'une coopérative ou d'une société à dénomination collective (SNC). Les fonds collectifs qui dépassent un milliard de centimes ne sont pas plafonnés. Ceux-ci sont disponibles en fonction de la nature du projet et du nombre d'actionnaires dans celui-ci.

Par contre, si le projet appartient à deux personnes, la valeur du prêt passe à deux milliards de centimes. Effectivement, le porteur du projet peut bénéficier de plusieurs prêts de 100 millions de centimes. Toutefois, il doit respecter l'échéancier de paiement prévu par la loi, c'est-à-dire payer ce crédit dans les délais préétablis, sachant que ce dernier est sans intérêt. L'ANADE octroie le prêt dans le cadre des facilités qu'elle accorde aux jeunes pour leur permettre d'accompagner leurs projets sans entraves.

Lynda Louifi

NOUVELLE OPÉRATION D'ADJUDICATION

22 permis d'exploration minière attribués

L'AGENCE nationale des activités minières (ANAM) a procédé, hier, à l'ouverture des offres financières relatives à la 51e opération d'adjudication, lancée en 2021. 22 permis d'exploration minière ont été attribués sur un total de 38 sites mis en adjudication, pour un montant de plus de 93 milliards de centimes. C'est ce qu'a indiqué le président de l'ANAM, Smail El Djouzi, lors d'un point de presse.

L'ouverture des plis pour les offres financières relatives à la 51e opération d'adjudication, laquelle a été reportée d'une année en raison de la crise sanitaire du coronavirus, a été effectuée hier au siège du ministère de l'Energie et des Mines. Sur les 38 sites objet de l'adjudication, répartis sur plusieurs wilayas du pays (Tamanrasset, Mila, Adrar, Biskra, Tébessa, M'sila, Mascara, Ouargla, Boumerdès, El-Oued, Khenchela, Souk Ahras), proposés par l'ANAM, 22 permis d'exploration minière ont été octroyés aux soumissionnaires.

«On a proposé 38 sites : 12 sites pour l'exploration des substances destinées pour la production de la pierre décorative, comme



le marbre, le travertin et l'onyx, et 26 sites pour l'exploration de matières destinées à production de matériaux de construction tels que le sable, le gypse et l'argile. On a reçu 52 plis et on a octroyé 22 sites, dont 10 sites de sable et 9 sites de marbre et d'onyx», a précisé Smail El Djouzi, lequel a signalé le rejet d'un pli, dont le chèque de banque n'a pas été bien renseigné.

Le responsable a également révélé le montant de cette opération. «Il s'élève à plus de 93 milliards de centimes et il sera versé au Trésor public», a-t-il fait savoir. Il a qualifié cet appel d'offres de «succès puisque le nombre de sites attribués dépasse la moitié».

Il a en outre souligné l'importance de l'exploration de ces sites miniers, qui consiste en la satisfaction des besoins nationaux en produits miniers et la création de postes d'emploi, notamment dans les régions du sud du pays.

Pour ce qui est des bénéficiaires de cette opération, le responsable a indiqué que ces derniers doivent déposer, dans un délai de trois mois, le dossier réglementaire pour avoir un permis d'exploration, précisant que le permis minier est valable trois ans, renouvelable deux fois.

L'opérateur qui achève les travaux d'exploration peut demander un permis d'exploitation, selon les précisions du même responsable, lequel a indiqué que l'exploitation de ces sites va fournir les produits miniers pour l'industrie nationale. S'agissant des sites non attribués, le directeur de l'ANAM a affirmé que l'agence «va les reprendre pour la prochaine session d'adjudication, qui devrait se tenir avant la fin de l'année en cours».

Lilia Aït Akli

Page 05_Mise en page 1 14/07/2022 13:14 Page 1

NOUVEAU CODE DE L'INVESTISSEMENT

LE CONSEIL DE LA NATION DONNE SON QUITUS

Le texte de loi sur l'investissement a été adopté, hier, par les membres du Conseil de la Nation lors d'une séance consacrée au vote avec débat restreint, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.



Le texte de loi a été voté par 140 membres du Conseil de la nation, dont 30 membres par procuration. Aucun membre n'a voté contre le texte de loi et aucune abstention n'a été enregistrée.

Dans une allocution prononcée à l'issue du vote, M. Zeghdar a annoncé la publication prochaine des huit (08) textes d'application relatifs à la loi sur l'investissement qui devra ériger l'Algérie en «destination prisée de tous les investisseurs».

Selon le ministre, l'Algérie connait une dynamique sans précédent dans le domaine de l'investissement après une période d'interruption depuis 2018, ajoutant que cette loi tend à accompagner et à faciliter cette dynamique.Il a insisté, en outre, sur la nécessité d'accompagner cette loi par des réformes dans tous les domaines y afférent, en tête desquels les banques et l'immobilier.

Le ministre a annoncé la récupération de plus de 2400 ha de foncier industriel, prêts à l'octroi aux investisseurs potentiels. M. Zeghdar, a présenté en début de séance un exposé sur les différentes dispositions prévues dans la présente loi.

Au terme de l'exposé, la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a présenté son rapport sur la loi relative à l'investissement, à travers lequel elle a mis en avant l'importance des mesures qu'il renferme, visant essentiellement à lever les entraves au profit de l'investisseur national et étranger.

Pour la commission, il s'agit «d'un bond législatif» opéré au titre d'une nouvelle approche du Gouvernement visant à encourager l'investissement en Algérie, de manière à favoriser le développement de l'entreprise dans un environnement transparent.

La commission a souligné l'impératif d'accélérer l'application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, inhérentes à l'accompagnement des investisseurs nationaux, dont les projets et investissements ont été affectés par les retombées de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) durant les deux dernières années.

Elle a également plaidé pour l'inventaire et le recensement général et structuré des programmes et domaines d'investissement disponibles en Algérie et leur classement conformément aux priorités de l'économie nationale, en démontrant les facilités d'accès et les avantages à en tirer pour les candidats à l'investissement nationaux et les étrangers.

Dans le même contexte, la commission a souligné l'importance de résoudre la question du foncier, notamment le foncier agricole, pour faciliter le processus de mise à disposition du foncier pour la réalisation des projets d'investissement.

La commission a également appelé à la nécessité d'activer le rôle des médias et de la diplomatie économique pour faire connaitre la destination Algérie, d'une part, et trouver des marchés étrangers pour promouvoir la production nationale et la commercialisation hors des frontières, d'autre part.

Dans le même contexte, la commission recommande d'accélérer la promulgation et la publication des textes réglementaires précisant les modalités de mise en œuvre de cet important texte afin de le mettre en vigueur prochainement. Elle a également souligné la nécessité de revoir la législation en relation avec le texte de cette loi, notamment la loi sur les douanes, les impôts, la fiscalité locale, la monnaie et le crédit, ainsi que les conditions, procédures et règles relatives au transfert des sommes investies et aux transferts des revenues qui en résultent pour les investisseurs non-résidents.

Hamid B.

ZEGHDAR :

«L'Algérie dispose de tous les moyens pour créer sa propre industrie automobile»

L'ALGÉRIE dispose de tous les moyens nécessaires permettant de créer une industrie automobile nationale afin de produire des voitures et des véhicules industriels par des entreprises locales. C'est ce qu'a indiqué hier à Alger le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. M. Zeghdar a mis en exergue, dans une déclaration à la presse en marge d'une plénière au Conseil de la nation consacrée au vote du texte de la loi sur l'investissement, l'importance de cette nouvelle loi dans la promotion des investissements dans diverses filières industrielles, dont l'industrie automobile, tout en signalant les importantes capacités dont dispose l'Algérie dans ce secteur à même de créer une industrie locale.

«L'Algérie développera inévitablement une industrie automobile locale», a-t-il affirmé, révélant que de nombreux investisseurs nationaux et étrangers ont exprimé leur volonté d'investir dans ce segment stratégique. M. Zeghdar a estimé que la prochaine rentrée sociale sera marquée par une grande dynamique économique dans plusieurs secteurs, notamment après la mise en application de la nouvelle loi sur l'investissement. Une production locale de véhicules créerait certainement de l'emploi en Algérie, et permettrait à de nombreux Algériens d'acquérir des voitures plus facilement et à des prix moins onéreux qu'aujourd'hui.

Le dossier des voitures tient, depuis plus de deux ans, en haleine une grande majorité des citoyens. Avec l'indisponibilité de voitures neuves, le marché automobile connaît une flambée des prix sans précédent. Le rêve d'acheter une voiture neuve vire au cauchemar depuis le gel des importations des véhicules et la fermeture des «usines de montage automobile» en Algérie.

Enregistrant une hausse allant de 30% à plus de 100%, selon le modèle et l'année, même les voitures d'occasion, les seules disponibles sur le marché, sont devenues sans conteste inaccessibles pour la plupart des Algériens.

Pour les professionnels de l'automobile, tant que l'importation des véhicules neufs et surtout d'occasion n'a pas repris, les prix des voitures ne diminueront pas et le marché ne va pas se stabiliser.

Pour sa part, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), avait fait des propositions au Gouvernement afin de débloquer la situation, dont l'importation des véhicules de moins de trois ans, précisant qu'une disposition de la loi de Finances complémentaire 2021 a autorisé les citoyens nationaux résidents à acquérir des véhicules de moins de trois ans à travers une disposition.

Dans l'absence de solutions rapides et efficaces, le marché automobile pourrait connaître une flambée record au cours de cet été, affirment de nombreux experts.

Mohamed Mecelti

«CELA DEMANDE BEAUCOUP DE TRAVAIL»

Bolton avoue avoir participé à des tentatives de coups d'Etat

Ancien haut responsable à la Maison Blanche, John Bolton explique avoir aidé à planifier des coups d'Etat à travers le monde. Une confession qui survient à l'heure où Washington exhorte ses alliés à punir la Russie pour son intervention en Ukraine.



Le haut fonctionnaire américain John Bolton, limogé en 2019 par Donald Trump de son poste de conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, a reconnu le 12 juillet à l'antenne de CNN, avoir aidé à planifier des tentatives de coups d'Etat dans des pays étrangers alors qu'il évoquait l'attaque contre le Capitole du 6 janvier 2021. «En tant que personne qui a aidé à planifier des coups d'Etat – pas [aux Etats-Unis], mais [dans] d'autres endroits –, [je peux vous dire] que cela demande beaucoup de travail», a assuré l'ancien haut responsable de la Maison Blanche à la chaîne américaine. Selon lui, l'ancien président des Etats-Unis n'avait pas été «assez compétent» pour réussir «un coup d'Etat soigneusement planifié», comme le rapport de son côté Reuters. «J'ai vu ce qu'il fallait à une opposition pour tenter de renverser un président», a par ailleurs commenté John Bolton au sujet de la situation politique au Venezuela ces dernières années, face à laquelle il a activement soutenu l'accession au pouvoir de l'opposant Juan Guaido, en vain. Plusieurs décennies d'interventionnisme américain A l'heure où l'administration américaine appelle ses alliés à multiplier les mesures punitives contre la Russie dans le cadre de son intervention militaire en Ukraine, il est à noter que la politique étrangère américaine s'est imposée au cours des dernières décennies comme la plus interventionniste qu'il soit, donnant lieu à de nombreuses critiques sur la scène internationales. Celles-ci font régulièrement surface au fil des opérations menées par Washington dans le but de provoquer la chute de gouvernements, de part et d'autre du globe. Parmi les opérations les plus connues, figurent les multiples renversements soutenus par les Etats-Unis en Amérique latine ; la participation active de Washington au renversement du Premier ministre iranien Mohammad Mosaddegh en 1953 ou encore l'invasion américaine du Vietnam, à l'origine de la mort de plusieurs centaines de milliers de civils, et au cours de laquelle l'épandage massif de défoliants par l'armée américaine a provoqué de graves impacts écologique et sanitaire dans le pays, dont les jeunes générations subissent encore les conséquences. Plus récemment, les critiques de la politique étrangère des Etats-Unis ont porté sur les conséquences meurtrières de l'intervention américaine en Irak ou encore en Afghanistan.

R.I.

LE PRÉSIDENT DU SRI LANKA A FUI AUX MALDIVES

L'état d'urgence déclaré

LE PRÉSIDENT du Sri Lanka, Gotabaya Rajapaksa, a fui aux Maldives après plusieurs tentatives infructueuses de quitter le pays. L'état d'urgence a été déclaré par les autorités, tandis que la démission du président est attendue le 13 juillet. Le président sri lankais Gotabaya Rajapaksa, conspué par un fort mouvement populaire, a quitté son pays tôt le 13 juillet à bord d'un avion militaire en direction des Maldives, a appris l'AFP de sources officielles. Le dirigeant de 73 ans, qui a promis de démissionner et avait tenté le 12 juillet sans succès de quitter le pays, a décollé avec sa femme et un garde du corps à bord d'un Antonov-32, selon des responsables des services de l'immigration. Le Premier ministre sri lankais Ranil Wickremesinghe a dans la foulée été désigné président par intérim par le Parlement. «Leurs passeports ont été tamponnés et ils sont montés à bord de ce vol spécial assuré par l'armée de l'air», a précisé à l'AFP un responsable de l'immigration. Un responsable de l'aéroport de Malé, la capitale des Maldives, a confirmé vers 22h30 GMT que l'avion s'était posé et que les trois passagers avaient été conduits sous escorte policière vers une destination inconnue à ce stade. Selon des sources aéroportuaires sri lankaises, l'appareil a été retenu pendant plus d'une heure sur le tarmac de l'aéroport dans l'attente d'une autorisation d'atterrir aux Maldives. «Il y a eu des moments de tension, mais au bout du compte, tout s'est bien terminé», a déclaré un responsable de l'aéroport sous couvert d'anonymat. Le président avait été refoulé le 12 juillet de l'aéroport de Colombo par les agents de l'immigration, et certains de ses conseillers avaient envisagé pour Gotabaya Rajapaksa et son entourage une fuite à bord d'un navire de patrouille, selon une source haut placée dans le domaine de la défense. Une démission de Gotabaya Rajapaksa attendue le 13 juillet N'ayant pas encore démissionné, ce qu'il a promis de faire le 13 juillet pour une «transition pacifique du pouvoir», Gotabaya Rajapaksa bénéficie encore d'une immunité présidentielle. Le chef de l'Etat et sa femme avaient passé la nuit du 11 au 12 juillet dans une base militaire proche de l'aéroport international après avoir été empêchés par les services d'immigration d'embarquer à bord de vols qui auraient pu les conduire vers les Emirats arabes unis. Son plus jeune frère, Basil, qui a démissionné en avril de son poste de ministre des Finances, a aussi manqué son avion pour Dubaï après une confrontation similaire avec l'immigration. Ce dernier avait tenté d'utiliser un service de conciergerie payant pour les voyageurs d'affaires mais le personnel de l'aéroport et de l'immigration a annoncé la suppression de ce service rapide avec effet immédiat. «Certains autres passagers ont protesté contre l'embarquement de Basil sur leur vol», a rapporté à l'AFP un responsable de l'aéroport. «C'était une situation tendue, donc il a quitté l'aéroport précipitamment», a-t-il ajouté. Basil, qui possède aussi la nationalité américaine, devait demander un nouveau passeport après avoir laissé le sien dans le palais présidentiel au moment de la fuite de la famille Rajapaksa le 9 juillet face à l'assaut de milliers de manifestants, selon une source diplomatique. Le président par intérim tout aussi contesté Dans cette fuite, le président sri lankais a laissé derrière lui une valise remplie de documents et 17,85 millions de roupies (49 000 euros) en liquide, désormais sous scellés. Le président par intérim Ranil Wickremesinghe occupera ce poste jusqu'à l'élection par le Parlement d'un député qui exercera le pouvoir jusqu'à la fin du mandat en cours, c'est-à-dire novembre 2024. Ranil Wickremesinghe est toutefois aussi contesté par les manifestants qui campent devant le Secrétariat présidentiel depuis plus de trois mois pour demander la démission du président en raison de la crise économique sans précédent que traverse le pays. Gotabaya Rajapaksa est accusé d'avoir mal géré l'économie, menant à l'incapacité du pays, en manque de devises étrangères, à financer les importations les plus essentielles à une population de 22 millions d'habitants. L'état d'urgence déclaré après la fuite de Gotabaya Rajapaksa «Le président ayant quitté le pays, l'urgence a été déclarée pour faire face à la situation dans le pays», a déclaré à l'AFP le porte-parole du Premier ministre, Dinouk Colombage. La police a annoncé un couvre-feu à durée indéterminée dans la province occidentale, celle de la capitale de Colombo, pour contenir les manifestations. Des milliers de personnes se sont rassemblées devant les bureaux du Premier ministre, incitant les forces de l'ordre à tirer des gaz lacrymogènes pour les empêcher d'envahir le bâtiment. «Il y a des manifestations devant les bureaux du Premier ministre à Colombo et nous avons besoin d'un couvre-feu pour contrôler la situation», a expliqué à l'AFP un responsable de la police. Il leur a été ordonné de réprimer les manifestations qui perturbent le fonctionnement de l'Etat, a-t-il ajouté.

R. I.

La maison qui a inspiré Conjuring serait toujours hantée selon les actuels propriétaires



LA FAMILLE qui habite dans la maison de Conjuring 2 affirme qu'il y a toujours des évènements paranormaux. D'ailleurs, leur fille, Madison Heinzen, décrit son expérience sur les réseaux sociaux.

QUAND LA FICTION S'INSPIRE DE LA RÉALITÉ

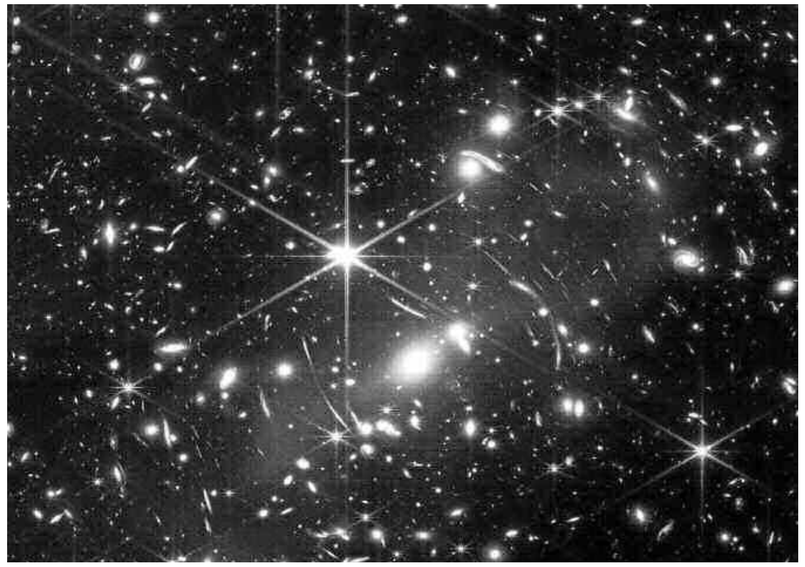
Conjuring : Les dossiers Warren est sorti en 2013. Ce film revient sur l'histoire vraie de Ed et Lorraine Warren. Le couple d'enquêteurs du paranormal vient en aide à une famille vivant dans une ferme isolée. Rapidement, le couple Warren et la famille vont être confrontés à une force démoniaque surpuissante et terrible. Voici le pitch de Conjuring. Ce qui peut paraître un scénario basique de film d'horreur est inspiré de la réalité.

En effet, tout s'est réellement passé dans les années 1970. La famille Perron vivait dans une ferme isolée (la même que dans le film) construite vers 1736. Située à Harrisville à Rhode Island, la ferme « Old Arnold Estate » avait tout pour plaire avec son grand terrain de 200 ha. Cependant, les Perron et leurs cinq filles furent rapidement témoins d'évènements paranormaux. Il y avait une présence dans la maison, des bruits de pas, des claquements de porte, et ce fantôme s'en prenait à la mère de famille. Beaucoup pensent que ce fantôme n'était autre que l'ancienne propriétaire : Bathsheba Sherman. C'est alors que la famille Perron fit appel à Ed et Lorraine Warren. Mais la présence du couple d'enquêteurs n'arrangea rien. Pire encore, elle accentua les évènements paranormaux. La famille Perron finit par déménager, démunie face à ces manifestations.

UNE MAISON TOUJOURS HANTÉE

Au cours des années qui suivirent le départ des Perron, la maison eut d'autres propriétaires. Dont Norma Sutcliffe et Gerry Helfrich qui possédaient la ferme en 2013, lors de la sortie de Conjuring. Le couple affirme n'avoir jamais été témoin de manifestations paranormales. Cependant, ce n'est pas le cas de la famille qui habite le Old Arnold Estate. Effectivement, en 2019, Cory et Jennifer Heinzen, eux-mêmes enquêteurs du paranormal, acquirent la ferme d'Harrisville.

J Indépendant
LE SAVIEZ VOUS



Le télescope James-Webb dévoile sa première image : des galaxies formées il y a 13 milliards d'années !

Après des mois de voyage, de calibration et de vérifications, la première photo de l'univers capturée par le super télescope spatial James-Webb a été rendue publique. Il s'agit de l'amas de galaxies le plus éloigné jamais observé, donc le plus jeune.

Le télescope spatial James-Webb est un mastodonte dans son domaine. Ce bijou technologique doté d'un miroir primaire de 6,5 m de diamètre, posté à 1,5 million de kilomètres de la Terre, a coûté près de 10 milliards de dollars.

Il avait été lancé en décembre 2021 par une fusée Ariane 5. Et depuis, entre phases de déploiement et de calibration, nous étions dans l'attente impatiente d'une première "vraie" photo.

Le 12 juillet 2022, en grande pompe et présenté par un Joe Biden avec des trémolos dans la voix, la Nasa a officialisé le premier cliché réalisé par le télescope spatial.

Un amas galactique à 4,6 milliards d'années-lumière

Il s'agit d'un amas de galaxies répondant au poétique nom de SMACS 0723, situé à 4,6 milliards d'années-lumière de notre planète bleue. Cet amas sert en fait de lentille gravitationnelle qui permet de percevoir des galaxies placées aux confins de l'univers, et donc de remonter le temps.

De la lumière venue de la tendre enfance de l'univers

La lumière de certaines structures de matière a ainsi mis

plus de 13,6 milliards d'années à nous parvenir. Cela signifie que grâce à James-Webb, nous observons des galaxies qui sont nées très tôt après le Big Bang et le découplage matière-lumière. Une avancée majeure pour l'astrophysique et… les fans. Il a fallu 12,5 h d'observation au télescope pour enregistrer "l'image infrarouge la plus profonde et la plus claire jamais prise de l'univers lointain", explique la Nasa.

Et ce n'est que le début !

D'autres clichés vont suivre dès aujourd'hui, James-Webb ayant tourné son miroir vers cinq cibles dans l'espace : WASP-96b, le Quintette de Stephan, la nébuleuse de la Carène et la nébuleuse de l'anneau austral. Ces deux dernières étant situées à "seulement" 7600 et 2000 années-lumière, on peut s'attendre à des images très nettes et détaillées.

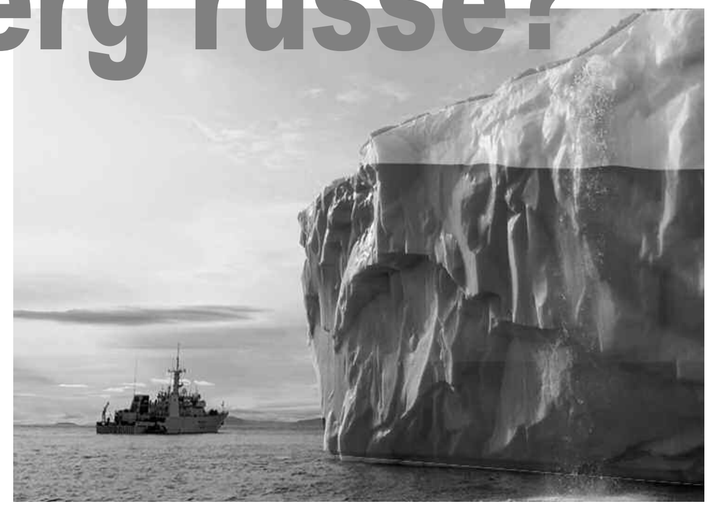
À 12 ans, Laurent Simons décroche son master en physique



LAURENT SIMONS, 12 ans, continue à étoffer son CV. Après son bachelier en physique obtenu l'année passée, le jeune surdoué ostendais vient de décrocher son master dans la même branche. À son âge, Laurent Simons ne devrait logiquement avoir en poche que son CEB et se préparer gentiment à la délicate transition vers le secondaire. Mais le jeune Ostendais n'est pas un petit garçon comme les autres. Il est d'ailleurs suivi avec attention par la presse belge depuis quelques années (voir articles connexes): à 4 ans, il entrait ainsi en 1ère primaire, à 7 en secondaire et à 9, il découvrait déjà l'université. L'année passée, Laurent a obtenu son bachelier en physique à l'université d'Anvers. Un an plus tard, il est désormais titulaire d'un master dans la même branche. Un diplôme validé en un an seulement, au lieu de deux, et ce avec 88 % de moyenne, mention "Grande distinction".

Laurent possède un capacité de mémorisation hors du commun pour un Q.I. de 145, là où la moyenne se situe entre 90 et 110. À la rentrée prochaine, il compte entamer des études de médecine. Un doctorat qui peut durer entre 9 et 12 ans, en théorie, pour un élève lambda. Sans doute beaucoup moins pour le petit génie. Les paris sont ouverts... Une première étape, en tout cas pour atteindre un jour son ambition ultime: participer à l'élaboration d'organes artificiels.

Le Titanic européen se crashera-t-il sur l'iceberg russe?



PAR DANIEL VANHOVE

L'équipage 'européiste' qui pilote depuis Bruxelles l'ingouvernable paquebot baptisé 'UE' ne semble rien voir qui puisse arrêter sa course, convaincu de sa toute-puissance et de son invulnérabilité savamment entretenues par le discours de l'administration américaine et de ses représentants de l'OTAN. Et tout comme certains individus, un piètre équipage aime être flatté.

Et pourtant, à bien y regarder, tout indique qu'un iceberg – dont chacun sait qu'environ 1/8è est émergé – se trouve sur sa route. La question, loin d'être subsidiaire, est de savoir s'il existe encore au sein de cet équipage l'un ou l'autre membre sain d'esprit et assez lucide que pour éviter le crash qui semble de plus en plus inéluctable. Alors qu'à bord se trouvent plusieurs millions de passagers entretenus, voire persuadés pour certains, dans l'illusion (comme à l'époque) de l'insubmersibilité de leur puissant vaisseau.

En plus de l'approche xénophobe anti-russe que l'on a vu se manifester par d'affligeantes réactions de gouvernements, de mairies, d'organisations, d'associations, de groupes, quand ce ne sont pas quelques abrutis isolés, les capitaines de l'UE non élus par les passagers semblent manifestement 'hors sol' et risquent d'entraîner ces derniers dans un naufrage collectif. Il faut rappeler à cet effet, que c'est bien l'URSS qui a vaincu le nazisme allemand par le sacrifice d'environ 27 millions de ses soldats et civils, et non les Américains comme ceux-ci ont tendance à s'en glorifier. Les Russes en connaissent donc le prix quand les Américains et les Européens n'ont pas expurgé jusqu'à ses racines cette tendance brune que l'on voit ainsi ressurgir régulièrement.

A la suite d'une infinie patience, chaque fois que l'iceberg russe a lancé des signaux à l'Occident et particulièrement à l'Europe voisine de limites à ne pas dépasser, c'est comme si cette dernière était sourde et n'entendait que la voix des sirènes outre-atlantique. Le commandement russe démontre pourtant sa détermination à ne pas modifier sa position et reste ferme quant à son plan initial avec, il faut le souligner, une réponse toujours proportionnelle aux obstacles dressés par ses adversaires pour le faire dévier de sa route. Mais vu l'entêtement de ceux qu'il continue à appeler ses 'collègues', la Russie va-t-elle encore longtemps agir en proportionnalité ou risque-t-elle de passer à une autre vitesse afin de donner une 'leçon de choses' aux plus obtus de cette caste d'eurocrates arrogants? Pour ceux qui rechignent et se demandent parfois pourquoi l'état major russe n'agit pas de manière plus prompte et cinglante face aux Ukronazis armés en continu par l'Occident, soyez assurés que cette question taraude sa hiérarchie et fait l'objet d'évaluations régulières. Mais le travail entrepris par Moscou est colossal et dépasse de très loin le seul cas ukrainien qu'il faut préalablement nettoyer en profondeur de tout ce qui l'encrasse.

Pour le coup et pour ceux qui ne l'auraient pas encore compris, ce que les citoyens européens pourront retenir de cette pénible traversée est qu'ils sont bien colonisés par les USA et non leurs 'partenaires' comme ils l'imaginaient. Il faut dire que c'est habituel pour ce pays qui dès le départ a construit son empire sur la dévastation, le pillage et la colonisation, sans jamais s'arrêter depuis. Raison de son indéfectible soutien au régime d'apartheid israélien qui pense pouvoir bâtir de même sa prospérité sur le vol des terres palestiniennes doublé de méthodes fascistes. Et où la voix européenne en plus d'être timorée, en est complice depuis le début.

Aussi, les Européens sont-ils priés de comprendre et d'accepter n'être que des passagers de seconde classe. Avec toutes les conséquences qu'impliquent un tel statut dont celle, et non des moindres pour qui veut chercher un peu dans l'histoire, que tout empire connaît ses heures de gloire avant de connaître celles de son déclin et de sa fin. Or, de toute évidence, plusieurs analyses dans différentes disciplines indiquent que le déclin des Etats-Unis a non seulement commencé mais qu'il est déjà bien entamé. La question pour les citoyens européens est donc simple, parce qu'il ne s'agit plus de savoir si cela va arriver, mais quand cela va-t-il arriver, et dès lors: allons-nous suivre un équipage qui manifestement nous mène au désastre ou allons-nous avoir le sursaut de nous organiser, de renverser ce commandement et reprendre le contrôle qui nous permettrait d'éviter le crash qui s'annonce? Parce que ce que nous voyons de l'iceberg, pour effrayant qu'il soit déjà nous est caché pour les 7/8è immergés… Les conséquences d'une telle collision sont donc incalculables pour l'avenir à l'exception d'une certitude: tous les paradigmes seront bouleversés. Et sous nos latitudes, les dernières générations n'ont pour la plupart aucune idée de ce que cela peut représenter, ayant été préservées et choyées des décennies durant au point de penser que le niveau de vie occidental était la norme alors qu'il est l'exception au regard des milliards d'individus qui survivent tant bien que mal… exploités pour le confort de notre croisière.

Tant mieux!, rétorqueront certains, il faut que cet ordre inique s'effondre et soit remplacé! Et je les approuve, mais là n'est pas mon propos qui est de dire que nous pouvons (peut-être?) éviter l'obstacle et bien des affres à une majorité de citoyens, en revenant à la raison et en acceptant l'offre russe. A savoir: la neutralité de l'Ukraine, sa dénazification, le recul de l'Otan – à défaut de son démantèlement – sur ses lignes antérieures, la démilitarisation des pays limitrophes de ses frontières… ce qui n'est toujours que la partie visible de l'iceberg, et le préalable au changement de cet ordre inique auquel s'est attelée la Russie. La partie invisible beaucoup plus importante, est la raison pour laquelle l'Occident hégémonique ne veut pas (encore) faire machine arrière. Il s'agit évidemment de revoir l'ordre unilatéral imposé par l'empire et la dictature de sa monnaie (et de la nôtre qui n'en est que l'avatar), et l'établissement de nouvelles règles internationales dans les échanges entre nations où d'autres Etats y compris les plus faibles seront enfin écoutés et représentés, et où le dollar ne sera plus seul maître à bord, prenant tous les autres en otages. Et que l'Occident le veuille ou non, la Russie y travaille, nouant de plus en plus de liens avec ceux qui s'empressent de dénouer les nœuds zuniens qui les étouffaient. Ainsi, le dernier sommet des BRICS représente environ 3.5 milliards d'individus (et de nouveaux pays demandent à y adhérer) quand le G7 n'en représente plus que 750 millions, avec une croissance de plus en plus forte pour les premiers face à un déclin pour les seconds.

Cet écueil qui se dresse droit devant nous n'est pas nouveau. Les plus aveugles au rang desquels bien des occidentaux – dont l'inculture est entretenue par les équipages qui se succèdent sur le pont – n'ont pas capté que l'obstacle qui grossit à mesure que l'on s'en approche dans l'absurde défi d'aller s'y heurter en pensant que la puissance de notre navire pourrait briser cette cathédrale de glace, trouve son origine non dans l'épisode ukrainien, mais lorsque le président Poutine a répondu favorablement à la demande du président syrien B. al-Assad de le soutenir contre l'assaut occidental qui avait pour projet de ruiner son pays. Cela fait donc plus de 10 ans que l'iceberg russe s'est mis en travers de la route qu'ont prise les imprudents équipages occidentaux mal conseillés, résultat d'imbéciles sanctions qui privilégie l'idéologie au détriment de services de renseignements et de personnel diplomatique dont il a voulu faire l'économie.

Ce que nous voyons depuis quelques semaines en Ukraine, n'est que la confirmation des sordides manœuvres américaines et de l'incompétence abyssale de la plupart des analystes et décideurs européens qui s'y sont faits piéger, et s'affairent maintenant dans d'affligeants ballets ne brassant que du vent, comme lors du C-19. Les mêmes qui s'entêtent à nous dire que, là où toute l'ingénierie déployée et jusqu'à leurs injections ont démontré leur inutilité voire leur dangerosité, il faut en rajouter une dose. Les mêmes nous ressassent que face à ce pénible projet d'UE dont on ne cesse de voir les déchirements et les divergences, il faut 'plus d'Europe'. Et les mêmes de persister et décider de l'élargissement de l'Otan comme réponse à l'intervention russe qui précisément en dénonce les avancées vers ses frontières!

Lamentables. Navrants. Affligeants… mais surtout, gravement nuisibles! Parce que parmi ces mercenaires auxquels nos gouvernements font désormais appel pour leurs sales guerres qu'ils n'ont même pas le courage de reconnaître, beaucoup finissent par rentrer au pays tant ils prennent la mesure des forces en présence. Et ceux-là auront acquis une expérience de terrain en vraies conditions de guerre, formés par nos brillants instructeurs otaniens. Et ils ne rentreront pas les mais vides. Ils auront noués des liens avec les mafias, toujours présentes dans de telles configurations au seul but de faire du fric. Ils rentreront donc avec leurs armes et leurs contacts pour s'en procurer d'autres. Qui un jour se retourneront contre leur propre gouvernement, et contre leurs concitoyens dans des attentats dont les imposteurs au pouvoir ne comprendront rien et réagiront de travers. Dans les coursives du paquebot européen qui glisse inexorablement vers l'iceberg russe, la plupart des passagers continuent hypnotisés, à écouter la petite musique anesthésiante jouée par les médias 'atlantistes'. Ils semblent ne pas (vouloir) voir le naufrage vers lequel cet équipage politico-médiatique arrogant les précipite, alors que déjà les premières vagues arrivent, annonçant sans doute un tsunami d'une ampleur inédite. Y aura-t-il un sursaut, une mutinerie de la dernière chance pour mettre ces responsables aux arrêts et/ou pour les balancer par-dessus bord?!

Mondialisation.ca

LITTÉRATURE

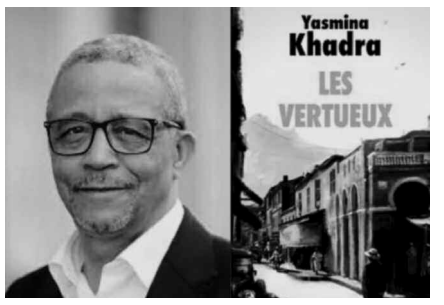
Yasmina Khadra en tournée en Algérie du 16 au 19 Juillet

Yasmina Khadra sera en tournée en Algérie du 16 au 19 Juillet prochain pour la promotion de son nouveau roman.

En effet, l'écrivain à succès avait annoncé, il y a quelques semaines déjà, sur son compte Facebook la parution d'un nouveau roman cet été. Ce périple sera entamé ce samedi 16 juillet à l'Ouest du pays à partir d'Oran.

Les Vertueux, tel est le titre de ce roman tant attendu par les amoureux du verbe et décrit par l'auteur lui-même comme étant «le préféré de tous [ses] romans». L'œuvre paraîtra, en France, chez les éditions Mialet-Barrault (ayant déjà édité son dernier roman Pour l'Amour d'Elena) et en Algérie, chez Casbah Editions. Il sera disponible en librairie à partir du 24 août prochain.

Le résumé de la quatrième de couverture donne un aperçu de l'histoire du roman… « J'ai vécu ce que j'avais à vivre et aimé du mieux que j'ai pu. Si je n'ai pas eu de chance ou si je l'ai ratée d'un cheveu, si j'ai fauté quelque part sans faire exprès, si j'ai perdu toutes mes batailles, mes défaites ont du



mérite – elles sont la preuve que je me suis battu. Algérie, 1914. Yacine Chéraga n'avait jamais quitté son douar lorsqu'il est envoyé en France se battre contre les « Boches ». De retour au pays après la guerre, d'autres aventures incroyables l'attendent. Traqué, malmené par le sort, il n'aura, pour faire face à l'adversité, que la pureté de son amour et son indéfectible humanité. Les Vertueux est un roman majeur, la plus impressionnante des œuvres de Yasmina Khadra.»

PROGRAMME DES RENCONTRES-DÉBATS

Oran : Samedi 16 Juillet à 17h au Théâtre Régional d'Oran

Alger : Lundi 18 Juillet à 16h à la Bibliothèque Nationale El Hamma

Tizi Ouzou : Mardi 19 Juillet à 14h à la Maison de la Culture de Tizi Ouzou.

Les derniers livres de l'auteur considéré comme l'un des plus prolifiques : L'outrage fait à Sarah Ikker (2019) ; Le Sel de tous les oublis (2020) ; Pour l'Amour d'Elena (2021)

Les adaptations au cinéma des œuvres de Yasmina Khadra : Morituri, par Okacha Touita (2007) ; Ce que le jour doit à la nuit, par Alexandre Arcady (2012) ; L'Attentat, par Zied Douéri (2013). Grand prix du festival de Marrakech ; Les Hirondelles de Kaboul, film d'animation, réalisé par Zabou Breitman, sélectionné au festival de Cannes, section Un certain regard, mai 2019.

SUÈDE

Le plasticien Hamza Bounoua désigné conseiller artistique de «The Nordic and Art Cultural Biennale»

LE PLASTICIEN algérien, Hamza Bounoua a été désigné conseiller artistique de «The Nordic and Art Cultural Biennale (La biennale nordique et art culturel)» qui se tiendra du 16 au 18 septembre prochain à Malmo (Suède), a-t-on appris auprès de la Diwaniya Art Gallery.

L'évènement artistique, littéraire et culturel «The Nordic and Art Cultural Biennale» tend à faire connaitre la culture et l'art arabes au public suédois en particulier et européen en général, a indiqué le site officiel de «Diwaniya Art Gallery», créé par l'artiste Bounoua en 2021.

L'institution qui compte un grand nombre d'intellectuels et d'artistes de pays arabes, établis en Europe, œuvre aussi à rapprocher la culture suédoise du public arabe dans le but de consolider les passerelles d'entente et de communication entre les deux parties.

Le plasticien Hamza Bounoua a participé à plusieurs expositions internationales, notamment aux Etats unis, en France, au Royaume-uni, aux Emirats arabes unis, au Qatar et autres.

PRÉVUES LES 13 ET 14 JUILLET

Des artistes algériens aux Journées culturelles algériennes à Bruxelles

DES PLASTICIENS, photographes et cinéastes algériens prendront part aux Journées culturelles algériennes en Belgique, prévues les 13 et 14 juillet, à l'Institut européen de la Culture arabe de Bruxelles, à l'occasion des célébrations du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, annoncent les organisateurs.

Coordonnées en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et l'Ambassade d'Algérie auprès du Royaume de Belgique, ces Journées culturelles algériennes à Bruxelles, accueilleront une exposition des œuvres de 13 artistes plasticiens et photographes ainsi que cinq projections de films entre longs, court métrages et documentaires.

Ainsi, ces journées donneront de la visibilité à 19 œuvres des plasticiens et photographes, Mohamed Chafa Ouzzani, Hakim Tounsi, Narimane Ghlamallah, Younes Kouider, Nouredine Chegrane, Amel Laimeche, Noureddine Hamouche, Mohamed Azzoug, Orkia Marghiche, Nedjoua Seraa, Karim Nazim Tidafi, Hadjeb Douadi et Merine Hadj-Abderrahmane.

Dans le même élan de célébration, les longs métrages, «Héliopolis» de Djaffar Gacem et, «Le sang des loups», thriller de Amar Sifodil, les documentaires, «Emir Abdelkader» de Salem Brahimi, et «Algérie vue du ciel» de Yann Arthus-Bertrand, ainsi que le court métrage, «Les Tisseuses de liens» de Mourad Hamla, seront présentés au public durant ces deux journées, dans la salle de projection de l'Institut.

La clôture des Journées culturelles algériennes à Bruxelles aura lieu dans l'enceinte de l'Institut Européen de la Culture Arabe, avec le compositeur et musicologue algérien, Salim Dada qui mettra en valeur quelques-unes de ces pièces trempées dans la richesse du terroir musical algérien, et l'orchestre à cordes «Boho Strings» qui proposera un patchwork bigarré entre musique occidentale et orientale.

CINÉMA DE PLEIN AIR

Des projections à Dar Abdeltif du 14 juillet au 19 aout

DES PROJECTIONS de films en plein-air auront lieu du 14 Juillet au 19 Août 2022, à Alger, à l'initiative de l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC).

Dar Abdeltif accueillera en accès libre au public algérois ces soirées de projections cinématographiques en plein-air à partir de 20h30. Cet évènement se tient en partenariat avec le Centre algérien pour le développement du Cinéma (CADC) et l'Institut Français d'Algérie. Au rayon des films projetés, citons « petit vampire » de Joann Sfar, « le bélier magique » de Saddek El Kebir ou encore « L'extraordinaire voyage de Marona » de Anca Damian.

PROGRAMME DES PROJECTIONS

Jeudi 14 Juillet : Petit Vampire, de Joann Sfar.

Jeudi 21 Juillet : Mystère, de Denis Imbert.

Jeudi 28 Juillet : Le Bélier Magique, de Saddek El Kebir.

Jeudi 04 Août : L'Extraordinaire Voyage de Marona, de Anca Damian.

Vendredi 12 Août : Poly, de Nicolat Vanier.

Vendredi 19 Août : Le Voyage du Prince, de Jean-François Laguionie.

PETIT VAMPIRE : Petit Vampire vit dans une maison hantée avec une joyeuse bande de monstres, mais il s'ennuie terriblement… Cela fait maintenant 300 ans qu'il a 10 ans, alors les bateaux de pirates, el le cinéclub, ça fait bien longtemps que ça ne l'amuse plus. Son rêve ? Aller à l'école pour se faire des copains. Mais ses parents ne l'entendent pas de cette oreille, le monde extérieur est bien trop dangereux. Accompagné par Fantomate, son fidèle bouledogue, Petit Vampire s'échappe du manoir en cachette, déterminé à rencontrer d'autres enfants. Très vite, il se lie d'amitié avec Michel, un petit garçon aussi malin qu'attachant. Mais leur amitié naissante va attirer l'attention du terrifiant Gibbous, un vieil ennemi qui était sur les traces de Petit Vampire et sa famille depuis des années…

MYSTÈRE : Stéphane décide d'emménager dans les belles montagnes du Cantal afin de renouer avec sa fille de 8 ans, Victoria, mutique depuis la disparition de sa maman. Lors d'une promenade en forêt, un berger confie à Victoria un chiot nommé « Mystère » qui va petit-à-petit lui redonner goût à la vie. Mais très vite, Stéphane découvre que l'animal est en réalité un loup.. Malgré les mises en garde et le danger de cette situation, il ne peut se résoudre à séparer sa fille de cette boule de poils d'apparence inoffensive…

LE BÉLIER MAGIQUE : Des élèves du Sud visitent le Zoo d'Alger .Ils y rencontrent non seulement des animaux enchantés mais aussi le directeur du Zoo qui s'avère être un magicien. Une élève » Khawla » et un bélier qui ne veut pas être égorgé partagent à eux trois un secret. La journée au Zoo réveille l'amour et le respect des élèves pour tous les animaux, de la petite fourmi à l'énorme éléphant.

L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DE MARONA : Victime d'un accident, Marona, une petite chienne, se remémore les différents maîtres qu'elle a connus et aimés tout au long de sa vie. Par son empathie sans faille, sa vie devient une leçon d'amour…

POLY :

Cécile,10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère, Louise. L'intégration avec les autres enfants du village n'est pas facile. Lorsqu'un cirque de passage s'installe à côté, Cécile découvre que Poly le poney vedette est maltraité .Elle décide de le protéger et d'organiser son évasion ! Poursuivis par Brancalou, l'inquiétant directeur du cirque, et le mystérieux Victor, Cécile et Poly s'embarquent dans une cavale pleine de rebondissements, un véritable voyage initiatique et une incroyable histoire d'amitié..

LE VOYAGE DU PRINCE :

Un vieux Prince échoue sur un rivage inconnu. Blessé et perdu, il est retrouvé par le jeune Tom et recueilli par ses parents, deux chercheurs dissidents qui ont osé croire à l'existence d'autres peuples… Le Prince, guidé par son ami Tom, découvre avec enthousiasme et fascination cette société pourtant figée et sclérosée. Pendant ce temps, le couple de chercheurs rêve de convaincre l'Académie de la véracité de leur thèse auparavant rejetée…

FAUX JOUEURS DE CRICKET ET VRAIS PARIEURS RUSSES : L'INCROYABLE ARNAQUE ORGANISÉE DANS UN VILLAGE INDIEN

À MOLIPUR, village de l'État du Gujarat, un tournoi de cricket diffusé sur Youtube a opposé cinq équipes pendant une quinzaine de jours et attiré l'attention de parieurs russes. Mais des joueurs aux arbitres en passant par les cris du public, tout était faux. "Le match, le cadre, les joueurs, les arbitres, le public, tout était arrangé", s'étonne The Indian Express. Jeudi 7 juillet, rapporte le quotidien de Bombay, la police indienne a arrêté quatre habitants du village de Molipur, dans l'État du Gujarat, suspectés d'avoir organisé une arnaque qui leur a permis de collecter "beaucoup d'argent" grâce à des paris. Selon les enquêteurs, ce "gang" avait mis en place un faux tournoi de cricket destiné à tromper des parieurs russes. Et leur stratagème était "très élaboré", explique The Indian Express : "Les joueurs étaient engagés pour la modique somme de 400 roupies [5 euros] par jour, le stade de cricket était en réalité un terrain agricole de Molipur, des haut-parleurs diffusaient de faux bruits de foule, un commentateur avait été engagé pour imiter le [célèbre] présentateur indien Harsha Bhogle, et, pour chaque lancer, l'arbitre recevait sur son talkie-walkie des instructions liées aux paris pour les transmettre aux joueurs." D'après la BBC, qui publie une vidéo de l'un de ces faux matchs opposant deux équipes imaginaires, les Chennai Fighters et les Gandhinagar Challengers, les rencontres étaient diffusées grâce à deux caméras haute définition sur une chaîne Youtube suivie par quelques centaines d'abonnés. Le cerveau présumé de cette escroquerie, un homme appelé Asif Mahmad, est installé en Russie, poursuit The Indian Express. Il aurait promis entre 300 000 et 400 000 roupies – entre 3 700 et 5 000 euros – au gang de villageois, qui ont recruté 24 joueurs répartis en cinq équipes pour ce tournoi baptisé "Century Hitters T20" et qui s'est tenu pendant une quinzaine de jours. Les paris étaient placés à l'aide de la messagerie Telegram, les victimes de l'arnaque étant pour la plupart originaires des villes russes de Moscou, Voronezh et Tver, note la BBC, qui relaie la stupéfaction de l'enquêteur principal, le policier Bhavesh Rathod : "Je n'ai jamais vu une telle escroquerie. Ces types ont juste défriché une parcelle de terrain au cœur d'un village et ont commencé à jouer un match et à le diffuser sur YouTube. Même les villageois n'étaient pas au courant."

TOUR DE FRANCE :

Pogacar va encore dominer les «cinq ou six prochaines années»

Il est un cran au-dessus. Pogacar sait tout faire, il sprinte, il passe les pavés, il est phénoménal. Le vainqueur du Tour est déjà connu

Tadej Pogacar impressionne. Double tenant du titre, le Slovène a déjà remporté deux étapes cette année et semble dans une forme optimale avant d'aborder la deuxième semaine de course. Ancien vainqueur de la Grande Boucle, Geraint Thomas a loué les qualités de son concurrent. Jamais deux sans trois ? Vainqueur du Tour de France en 2020 et 2021, Tadej Pogacar pourrait rentrer, un peu plus, dans l'histoire de la course cycliste en inscrivant son nom au palmarès pour la troisième fois. En première semaine, le Slovène a marqué les esprits, n'hésitant pas à attaquer ses concurrents que ce soit dans des secteurs pavés ou en montagne.

Une tactique payante puisque le coureur de l'équipe UAE Team Emirates a déjà remporté deux étapes, dont une remportée au bout de l'effort à la Planche des Belles Filles. Avant la dixième étape entre Morzine et Megève, Pogacar comptait 39 secondes d'avance sur Jonas Vingegaard et plus d'une minute sur Geraint Thomas. Le Britannique d'INEOS s'est d'ailleurs prononcé sur les qualités du coureur slovène, âgé seulement de 23 ans. Vainqueur du Tour de France, Geraint Thomas s'est montré impressionné. Questionné sur Tadej Pogacar lors du jour de repos, le Gallois n'a pas tari d'éloges à l'égard de son concurrent, qui pourrait marquer de son empreinte les prochaines années. « Il est un cran au-dessus. Pogacar sait tout faire, il sprinte, il passe les pavés, il est phénoménal. Il sera encore le grand favori des cinq ou six prochaines années » a confié Thomas dans des propos rapportés par



Sport.fr. Leader de la course, Tadej Pogacar s'est exprimé sur cette supériorité et sur son envie de gagner. « Qui ne veut pas gagner tout le temps ? Mais je ne me vois pas comme un 'Cannibale'».

On ne dit pas non au maillot jaune, c'est quelque chose de spécial. J'espère le garder jusqu'à Paris » a confié le Slovène, qui pourrait grappiller du temps ce mardi lors d'une étape montagneuse. Alors que la deuxième semaine débute, la question se pose : Le vainqueur du Tour de France est-il déjà connu ? Pas sûr selon Romain Bardet. Idéalement placé au général, le coureur de la DSM estime qu'il pourrait y avoir de la place lors de certaines étapes. « Si Pogacar est battable ? S'il contrôle la course et qu'il n'y a pas le feu dès le kilomètre zéro pour qu'il soit isolé, non. Je ne vais pas vous mentir, je ne vais pas le lâcher sur une attaque. Mais après quand il y aura des mecs à 1'40 de lui au général, et qu'il y aura eu de la grosse bagarre au préalable, il ne pourra pas courir après tout le monde. Moi j'attends ce type de situations-là mais je sais qu'il faut être patient. Il n'y a aucune chance que ça arrive sur les neuf premiers jours » avait déclaré Bardet.

TENNIS

Après l'US Open, nouveau coup dur pour Djokovic ?

VAINQUEUR de Wimbledon dimanche, Novak Djokovic n'est pas certain de disputer le dernier Grand Chelem de la saison, l'US Open, en raison de sa situation vaccinale. Absent du dernier Open d'Australie, le joueur serbe n'est pas, non plus, certain de se rendre à Melbourne en janvier prochain. Directeur du tournoi australien, Craig Tiley est resté évasif. Et de 21 pour Novak Djokovic ! Le joueur serbe a remporté Wmbledon, le septième titre de sa carrière à Londres, en battant l'Australien Nick Kyrgios (4/6 6/3 6/4 7/6). Agé de 35 ans, il a, peut-être, participé au dernier Grand Chelem de sa saison en raison de sa situation vaccinale. Non vacciné au Covid-19, Djokovic n'est pas certain de participer à l'US Open, prévu le 29 août prochain. Redescendu à la septième place mondiale malgré son sacre à Wimbledon, les points de l'année dernière ayant été retirés, Novak Djokovic n'a pas l'intention de se faire vacciner dans les prochains mois. Condition sine qua non pour pénétrer sur le territoire américain. « Je vais attendre une bonne nouvelle en provenance des Etats-Unis parce que j'aimerais vraiment y aller, jouer un tournoi ou deux avant l'US Open. Je ne suis pas vacciné et je n'ai pas l'intention de me faire vacciner » avait confié Djokovic après sa victoire. La question de sa présence à l'Open d'Australie va également se poser En début d'année, Djokovic n'avait pu participer à l'Open d'Australie, pour les mêmes raisons. Quid de l'édition 2023 ? Directeur du tournoi, Craig Tiley s'est prononcé sur ce sujet. « Je pense que nous faisons de notre mieux. Mais clairement, ce n'est pas à moi de décider s'il pourra jouer à l'Open d'Australie, mais Novak est toujours le bienvenu, il sait que beaucoup de gens en Australie aiment le voir jouer. C'est aux autres de prendre une décision, mais il reste encore beaucoup de temps avant l'Open d'Australie 2023 » a-t-il confié lors d'un entretien accordé à Sportklub. Dans un second temps, Craig Tiley a félicité Novak Djokovic pour sa victoire. « Je pense que tout le monde devrait maintenant profiter de sa victoire à Wimbledon. Novak a joué de manière exceptionnelle et méritait absolument de gagner. Il a joué fantastiquement, je suis content pour lui et son équipe. Ce fut une année difficile, mais il est pratiquement invincible sur le Centre Court. Je les ai félicités pour ces deux semaines incroyables, Novak a fait un excellent travail » a-t-il déclaré.

Athlétisme /Mo Farah, quadruple champion olympique, révèle être entré illégalement au Royaume-Uni

DANS un documentaire dévoilé par la BBC mercredi, l'athlète britannique Mo Farah, quadruple champion olympique, a révélé être entré illégalement au Royaume-Uni dans sa jeunesse puis avoir ensuite été forcé à travailler comme domestique. Dans un documentaire produit par la BBC et Red Bull Studios, qui sera diffusé au Royaume-Uni mercredi, Mo Farah dévoile quelques moments sombres de son enfance. Le quadruple champion olympique du 5 000 et 10 000 mètres (2012 et 2016) explique d'abord que son vrai nom est Hussein Abdi Kahin. Mais à l'âge huit ou neuf ans, alors qu'il vit en Somalie avec ses parents et ses deux frères, il est emmené à Djibouti. C'est depuis ce pays de l'Est de l'Afrique qu'il rallie le Royaume-Unis par avion avec une femme, qu'il ne connaît pas et avec laquelle il n'a aucun lien de parenté. Cette femme le fait donc entrer illégalement au Royaume-Uni et lui indique qu'il s'appelle Mohamed Farah, avec de faux papiers à la clé. La femme emmène alors Mo Farah dans son appartement de Hounslow, dans l'ouest londonien où le fondeur sera considéré comme un « domestique » et devra faire le ménage en échange de nourriture. « Pendant des années, j'ai gardé ça au fond de moi », précise Mo Farah qui avait toujours affirmé qu'il était arrivé de Somalie, avec ses parents, comme réfugié alors que sa famille natale n'a jamais mis les pieds en Angleterre. Son père a été tué quand il avait quatre ans et vivait encore en Somalie où sa mère et ses frères vivent toujours. Quand il évoque ses années loin des siens, Mo Farah raconte encore : « Souvent, je m'enfermais dans la salle de bain et je pleurais. »

APRÈS LA LARGE ET HUMILIANTE DÉFAITE (22-28) CONCÉDÉE À UN MODESTE CLIENT GUINÉEN

Le sept national touche le fond

Ceux qui ont parlé (un brin optimiste, nous figurons malheureusement parmi le lot) d'opération de réhabilitation à partir du Caire, en ont eu pour leur compte. Tombent vraiment de très haut. Aussi sûrement que ce qui fut le joyau des sports collectifs algériens et la fierté du sport national, le jeu à sept, a atteint les profondeurs. Sombre corps et âme

PAR AZOUAOU AGHILES

Versés dans un groupe jugé plutôt abordable et donc largement à leur portée, les « Verts », plus que jamais dans la tourmente, ont démenti (et de quelle manière !) les pronostics de départ. Confirmé combien le mal était profond. En guise de campagne de réhabilitation (n'est-ce pas que les observateurs en faisaient, avec la Tunisie qui est d'un tout autre calibre actuellement, un des outsiders désignés du super favori égyptien), les joueurs à Gharbi, sans âme et comme absents, ont accouché d'un incroyable non-match où tous les ingrédients d'une descente aux enfers étaient réunis. Faibles sur toute la ligne, dépassés par un vis-à-vis guinéen inconnu du public algérien et un CV vierge mais qui a eu la « gentillesse » de prévenir les observateurs qu'ils ne craignent pas, loin s'en faut, les ex-terreurs d'Afrique en leur promettant une raclée. Du moins de les inscrire à leur tableau de chasse Promesses tenues au détour d'une opposition où ils ont fait valoir, en plus de leur impact physique, des qualités techniques certaines. Insoupçonnées pour un présumé « novice ». Cueillis à froid d'entrée, les « fantômes » algériens, alignés en la circonstance, se font ballotter, avant de donner l'illusion qu'ils avaient encore des ressources et assez de « dignité » pour imposer un semblant de respect. A l'appel de la pause-citrons, et sans rien démontrer toutefois de rassurant, ils rejoignent les vestiaires avec une petite marge d'avance (14-10 à la mi-temps) en leur faveur qui laissera à penser que le début de match n'était en fait qu'un passage à vide. Qu'il n'y avait rien à craindre pour la seconde période avant cette fatidique 37e mn et un tournant majeur annonçant la « catastrophe », les Guinéens, nullement impressionnés par le standing de leurs illustres adversaires du jour, fébriles comme rarement et mentalement mal en point, reviennent (16-16, puis 19-19) au tableau d'affichage. Non contents de tenir tête à un prestigieux nom tombant finalement en ruines, les Guinéens font alors monter la pression en imposant leur rythme avant de s'envoler, aidés en cela par la fébrilité et un manque manifeste de confiance de Rahim et ses coéquipiers, vers un succès plus que mérité. Pas du tout volé. Menés par un gardien, citadelle imprenable, qui aura tout arrêté et découragé les timides offensives pour beaucoup menées sans conviction par Berkous and Co, ce qui s'impose d'ores et déjà comme la surprise du tournoi, ont des raisons de croire en leur bonne étoile. Des raisons de croire, pourquoi pas, en un destin dans une CAN annonçant à priori d'autres surprises retentissantes. Une possible reconfiguration au sommet de la hiérarchie, même si le tandem Egypte (l'incontestable N° africain qui a pour lui et l'avantage du public et la qualité d'un effectif de niveau mondial) – Tunisie, capable (il en possède les arguments pour) est attendu en toute fin de tournoi, pour animer une finale qui promet énormément. Un derby qui reste, bon an mal an, depuis le retrait subit de l'Algérie, le sommet des sommets sur le continent. Une Algérie du handball qui déçoit et rentre progressivement dans les rangs et qui, pourtant, avant de prendre l'avion pour Oum Eddounia, avait pour objectif le carré d'as (plus si affinités) et un ticket pour le prochain Mondial à ne rater sous aucun prétexte, avant de couler tel un navire à la dérive. « En voulait » selon les dires du staff technique et des joueurs, en raison d'un blason singulièrement terni. Avant que la Guinée ne passe par là et n'enfonce le clou en ouvrant d'autres blessures, les pires questionnements suivront une participation sans relief (une petite 6e place mal accueillie par le très nombreux et bouillonnant public oranais qui l'avait pourtant porté à tour de bras) aux derniers JM. En guise d'entrée en matière sur les bords du Nil, le sept national, pouvait montrer mieux. Présenter meilleur visage. Passer sans encombres le premier tour, histoire d'éviter un gros bras en ¼, le moins que les fidèles, sans trop y croire, espéraient. La Guinée, sortie presque de nulle part (attention ce n'est pas du gâteau et l'exploit de mardi prend les allures d'un sérieux avertissement) avec ses atouts, a, sans crier gare, mis le doigt là où ça fait mal. La sélection nationale algérienne n'est plus ce qu'elle était. Ne fait plus peur et a toutes les raisons de se préparer désormais à des sorties du genre. Problématiques et porteuses de dangers quant à sa position de grosse cylindrée d'Afrique. Qui ne vit plus (jusqu'à quand ?) que sur son passé. Si sa place en ¼ n'est pas menacée devant le Gabon qui aura retenu la leçon et qui défendra crânement ses chances, voire essayer de refaire le coup de la Guinée et cette idée qu'il aura donné quant à la faiblesse des Algériens qui auront du mal à se relever d'un tel affront, la suite des évènements (pas spécialement pour cette seule CAN où ils auront déjà tout perdu qui qu'il arrive) risquant d'aggraver un malaise palpable. Avant cette gifle qu'on n'oubliera pas de sitôt, qui fera mal à tous les niveaux, des voix autorisées ont tiré la sonnette d'alarme sans être entendues. Depuis les JM, quelque chose (ça ne tenait pas vraiment) s'est cassé. Définitivement. Au point de sortir de ses gonds un certain Aziz Derouaz qui dira toute sa « tristesse devant l'immense gâchis et la destruction programmée de sa discipline préférée ». S'est exprimé en des termes très forts lorsqu'il pointera un doigt accusateur sur les gestionnaires actuels. Une sortie médiatique houleuse qu'il pensait pouvoir faire « bouger les choses » en enchaînant avec ce monumental « J'ACCUSE » où il accusera ces mêmes gestionnaires de « criminels » et les mots, suggère-t-il, ne sont « pas assez forts » vue la tournure prise par une situation des plus délétère. Pas beau à voir, et il a mille fois raison de ne pas faire dans la demi-mesure. Désolant vraiment !

A.A



Athlétisme / Championnats du monde 2022 : blessé, le triple sauteur algérien Triki déclare forfait

LE TRIPLE sauteur algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki, victime d'une blessure de dernière minute, a déclaré forfait pour les prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 15 au 24 juillet courant à Eugène (Etats-Unis), a appris l'APS mardi auprès du Directeur des équipes nationales (DEN), Mahfoud Bouhouche. «Triki a ressenti une douleur derrière un genou, et après examen, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une élongation. Il a donc préféré ne pas aggraver son cas, en tirant un trait sur les Mondiaux d'Eugène» a-t-il détaillé. Le forfait de Triki représente un vrai coup dur pour l'athlétisme algérien à la veille de ces Mondiaux, car juste avant sa blessure, le médaillé d'or aux derniers Jeux méditerranéens, clôturés le 6 juillet courant à Oran, jouissait d'une excellente forme, et qui laissait présager la possibilité d'un bon parcours aux Etats-Unis. Ainsi, la participation algérienne aux Mondiaux d'Eugène se limitera finalement à sept athlètes, dont trois coureurs du « 800 mètres » : Slimane Moula, Djamel Sedjati et Yacine Hathat. Il y aura également Billel Tabti et Hicham Bouchicha sur le 3000 mètre steeple, alors que les deux derniers représentants algériens à ces Mondiaux d'Eugène seront les hurdlers Amine Bouanani et Abdelmalik Lahoulou, qui seront engagés respectivement sur le 110 mètres/haies et le 400 mètres/haies. De toute son histoire aux Mondiaux d'athlétisme, l'Algérie n'a décroché que dix médailles : six or, une argent et trois bronze. Le demi-fondiste Noureddine Morceli, à lui seul, décroché trois des six médailles d'or algériennes : Japon (1991), Allemagne (1993) et Suède (1995), et c'était à chaque fois sur le « 1500 mètres ». De son côté, Hassiba Boulmerka a décroché deux médailles d'or, également sur 1500 mètres, en 1991 (Japon), et 1995 (Suède). La sixième et dernière médaille d'or algérienne a été décrochée par Djabir Saïd-Guerni, sur le « 800 mètres » des Mondiaux de 2003 à Paris (France). La médaille d'argent, quant à elle, a été l'œuvre de Taoufik Makhloufi, sur le « 800 mètres » des Mondiaux de 2019 à Doha (Qatar), alors que les trois « bronze » ont été glanées par Azeddine Brahmi sur le « 3000 » mètres des Mondiaux de 1991, Hassiba Boulmerka sur le « 1500 mètres » des Mondiaux de 1993 et Djabir Saïd-Guerni, sur le « 800 mètres » des Mondiaux de 1999 en Espagne

FOOTBALL : ZEFIZEF DJAHID PREND SES FONCTIONS À LA TÊTE DE LA FAF

LA CÉRÉMONIE officielle de passation des pouvoirs entre le président sortant de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara, et le nouveau président élu, Zefizef Djahid Abdelouahab, s'est déroulée ce mardi au siège de la FAF à Alger. La passation des compétences présidentielles des mains de Charaf-Eddine à celles de Zefizef a été actée par la signature du procès-verbal préparé par la Commission de passation des consignes présidé par Guernouz Mohamed, assisté des membres Kemmouche Khelifa et Nnaib Sid Ali, précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Avant de procéder à la signature, les deux responsables ont eu des échanges portant sur plusieurs aspects liés à la gestion de la FAF et des dossiers en cours, souligne la même source. Outre les deux signataires, la cérémonie de passation a vu la présence de deux membres élus du nouveau Bureau fédéral, Merbout Djamel et Arab Azeddine, du président de la Commission de passation des consignes, Guernouz Mohamed, des deux membres de ladite commission, Kemmouche Khelifa et Naib Sid Ali et, enfin, du Secrétaire général de la FAF, Dbichi Mounir. Immédiatement après la fin de la cérémonie, le nouveau président de la FAF a rejoint son bureau pour entamer son travail à la tête de l'instance fédérale. Pour rappel, Zefizef Djahid a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de football, lors de l'Assemblée générale élective, tenue jeudi au Centre de conférence du stade 5 juillet (Alger). Il a obtenu 52 voix contre 34 voix pour l'autre candidat, l'ancien international Abdelhakim Serrar, tandis que cinq bulletins sont considérés nuls. Zefizef succède à Charaf- Eddine Amara qui avait annoncé sa démission le jeudi 31 mars dernier, deux jours après l'élimination de l'équipe nationale en match barrage de la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), au terme de sa double confrontation face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p).

BASKET / 19E CHAMPIONNAT ARABE (U18) : L'ALGÉRIE PRÉSENTE AU RENDEZ-VOUS DU CAIRE DU 14 AU 21 JUILLET. : 1375

LA 19E ÉDITION du championnat arabe de basketball de la catégorie d'âge (U18) se déroulera du 14 au 21 juillet au Caire (Egypte) avec la participation de six pays (06) dont l'Algérie, a indiqué l'instance arabe de la discipline sur son site officiel. Outre l'Algérie seront présent à cette compétition, l'Egypte (pays organisateur), les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Koweït et Qatar. La dernière participation algérienne au rendez-vous arabes des U18, remonte à la 17e édition organisée également dans la capitale égyptienne en juillet 2018, à l'issue de laquelle les jeunes algériens s'étaient classés à la 4e place suite à leur défaite devant leurs homologues tunisiens par (50-79) en match de classement. Les sélections algérienne et tunisienne avaient été éliminées en demi-finales devant respectivement le Bahreïn (50-70) et l'Egypte (45-50). Lors du 1er tour, le cinq algérien avait enregistré quatre défaites devant son l'Egypte (48-96), la Tunisie (56-58), le Bahreïn (42-89) et les Emirats arabes unis (51-69), contre deux victoires devant le Soudan (65-27) et la Jordanie (85-82 après deux prolongations). Outre l'Algérie, six pays avaient pris part à l'édition 2018 : le Bahreïn, l'Egypte, la Tunisie, le Soudan, la Jordanie et les Emirats arabes unis.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:33	12:35	16:26	19:49	21:30
CONSTANTINE	03:40	12:39	16:29	19:57	21:31
ALGER	03:52	12:54	16:45	20:11	21:48
OUARGLA	04:06	12:45	16:25	19:48	21:17
CHLEF	04:02	13:01	16:50	20:15	21:52
MOSTAGANEM	04:08	13:06	16:55	20:19	21:56
ORAN	04:13	13:08	16:57	20:21	21:57

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7340 – JEUDI 14 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	19°
Oran	30°	20°
Constantine	34°	16°
Ouargla	39°	27°

CONDAMNÉS LOURDEMENT À MARSEILLE POUR BLANCHIMENT D'ARGENT

DES ALGÉRIENS AU CŒUR D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL

Un gros dossier de blanchiment inédit dirigé par un réseau international composé notamment de cinq Algériens, était entre les mains des magistrats du tribunal correctionnel de Marseille depuis le 4 juillet.
Le verdict est tombé mardi : des peines allant jusqu'à neuf ans de prison ferme ont été prononcées contre les membres de ce réseau de blanchiment d'importantes sommes d'argent entre la France, l'Italie, l'Algérie et les Emirats Arabes Unis.



Au total, 23 prévenus, dont trois frères algériens considérés comme les cerveaux du trafic, étaient jugés pour leur participation à ce réseau mêlant tout à la fois l'hawala -un système de compensation financière occulte datant du Moyen-Age- et le blanchiment plus classique, via la conversion en Italie des sommes en liquide en or, ensuite acheminé en Algérie ou à Dubaï.
Les enquêteurs de la brigade de la gendarmerie de Marseille avaient retrouvé la trace de transports d'argent partant de la cité phocéenne, vers l'Italie pour des montants avoisinant 600.000 à 900.000 euros. Parmi les 23 prévenus, seul un a été relaxé de toutes charges.
Le tribunal a condamné deux Italiens à sept ans de prison et 400.000 euros d'amende. L'accusation les désignait comme ceux qui récupéraient l'argent convoyé depuis la France dans les caches aménagées dans des véhicules, pour ensuite le transformer en or à raison de 30.000 à 40.000 euros le kilo de métal précieux.
Placés par l'accusation à la tête de cette «vaste organisation internationale», deux Algériens, en fuite, ont été condamnés à neuf ans de prison et 500.000 euros d'amende. Un mandat d'arrêt a été lancé contre eux par la justice et transmis à Interpol. Selon les enquêteurs, les fugitifs se trouveraient sur le territoire algérien depuis plus d'un an.
Vivant à cheval entre l'Algérie et Marseille, la deuxième ville de France, où ils occupaient la chambre d'un foyer pour travailleurs dans le centre-ville, trois frères algériens, dépeints comme les organisateurs des opérations de collecte, de transport et de conversion, ont écopé respectivement de 7 ans, 6 ans et 42 mois de prison, avec des amendes allant de 50.000 à 300.000 euros.
Ils ont occupé ce logement pour ne pas éveiller les soupçons de la police.
Les agents du service «hawala» en usage notamment dans les pays du Golfe faisant échapper ces flux à toute régulation bancaire, tous ont aussi été condamnés pour exercice illégal de la profession du bureau de transfert d'argent et de banquier.
Les prévenus étaient également poursuivis pour le blanchiment spécifique du produit issu d'un trafic de stupéfiants. Mais ils ont été relaxés sur cet aspect de l'affaire, le dossier manquant de preuves sur l'origine des fonds. Le tribunal n'a par contre pas suivi le parquet de Marseille qui estimait que des liens existaient entre ces «collecteurs» et les réseaux de revente de drogues des cités marseillaises. L'accusation mettait pourtant en avant l'analyse de billets saisis, établissant une contamination très élevée par le cannabis et la cocaïne. Or, la justice a rejeté en bloc ces hypothèses.

Nidal Aloui

SUMMER BREAK CHALLENGE

Djezzy lance la deuxième édition

DJEZZY, en partenariat avec IncubMe, vient de lancer officiellement l'appel à candidature pour la deuxième édition de Summer Break Challenge, le concours national de création de solutions digitales au grand bonheur des jeunes créateurs qui, à l'instar de la première édition, vont exceller dans l'innovation pour répondre à une problématique à fort impact sociétal.
L'organisation de la seconde édition de Summer Break Challenge a été annoncée en marge de l'Africa Digital Summit qui a eu lieu du 31 Mai au 2 juin dernier au CIC. L'appel à candidature au concours a été lancé ce 7 juillet et la finale est prévue en septembre prochain. A cette occasion, Matthieu Galvani Président-Directeur Général de Djezzy a déclaré : «nous sommes fiers de lancer la deuxième édition de Summer Break Challenge qui constitue une belle opportunité pour l'émergence des compétences jeunes et la promotion des nouveaux métiers du digital en Algérie. Dans le cadre de sa stratégie, Djezzy mise sur les compétences nationales issues des universités algériennes pour se développer et créer de la valeur ajoutée non seulement en termes de la qualité de l'emploi mais également en termes d'innovation telle que l'exige l'évolution de l'industrie des télécoms»
L'étudiant est au cœur de la thématique de cette année. En effet, les participants sont amenés à réfléchir afin de proposer une solution digitale pour améliorer le quotidien des étudiants. 12 clubs sont sélectionnés pour s'affronter en final et tenter de gagner la première place. La nouveauté cette année réside dans le fait qu'il y aura trois clubs gagnants au lieu d'un seul comme ce fut le cas l'année dernière.
Autre nouveauté : la valeur de la récompense passe à 1 500 000 DA et ce pour faire bénéficier les gagnants de matériels numériques. Un accompagnement est également assuré par les experts de Djezzy pour la réalisation de la solution.
En tant qu'entreprise citoyenne, Djezzy, inscrit l'engagement sociétal au cœur de son action et ce concours traduit sa contribution aux efforts de transformation digitale que connait le pays.

TIZI OUZOU

Cérémonie en l'honneur de trois médaillés d'or

UNE CÉRÉMONIE en l'honneur des médaillés d'or de la wilaya de Tizi Ouzou aux Jeux méditerranéens d'Oran 2022 a été organisée hier, au salon d'honneur de la wilaya. Il s'agit des karatékas Celia Ouikène et Louiza Abouriche et du coureur Slimane Moula. Cependant, celui-ci n'était pas présent à la cérémonie pour cause de déplacement aux Etats-Unis pour participer aux championnats du monde d'athlétisme. Toutefois, le jeune athlète a été représenté par son père à cette cérémonie présidée par le wali, Djillali Doumi, et qui a vu la présence du président de l'APW, Mohamed Klallèche, du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Aziz Tahir, des élus locaux et nationaux ainsi que des parents des médaillés. Cet hommage a été rendu aux trois athlètes, qui ont honoré l'Algérie en décrochant des médailles d'or. Des diplômes d'honneur et des chèques d'un montant de 300 000 DA chacun ont été remis aux gagnants. Cet argent a été puisé des fonds de la wilaya. Prenant la parole en cette heureuse occasion, les deux karatékas médaillées, qui sont aussi des étudiantes, ont exprimé le vœu d'être soutenues matériellement dans leur activité sportive car elles comptent fermement décrocher d'autres médailles lors des futurs Jeux olympiques.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

MÉDÉA

Installation de nouveaux directeurs de l'exécutif

AU COURS d'une cérémonie organisée hier au niveau du siège de la wilaya, la wali de Médéa, Djahid Mous, a procédé à l'installation officielle de M. Achour Boutaga au poste de directeur du cadastre et de la conservation foncière, de Mourad Ouznadji au poste de directeur des moudjahidine.
L'on rappelle que le nouveau directeur du cadastre et de la conservation foncière a été nommé à ce poste en remplacement de madame Bachira Kirous muté à Alger dans les mêmes fonctions. Le nouveau directeur des moudjhidine, ancien directeur du musée régional du moudjahid de la wilaya IV historique à Médéa, remplace M. Belhadi admis à la retraite.
La cérémonie a été marquée par une brève allocution du wali, en mettant en valeur le sens de la responsabilité des cadres partants, en invitant leurs remplaçants à continuer le travail accompli, en veillant a se mettre au diapason de la stratégie mise en place par lui basée sur la communication, la consultation et la coordination entre tous les secteurs dans l'intérêt général.

Nabil B.